

COMPTE-RENDU
COMMUNE DE LYS ST GEORGES
Département de l'Indre
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 FEVRIER 2022

Nombre de membres afférents au conseil Municipal : 11
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 9 +2 procurations

Le vingt-cinq février deux mille vingt-deux à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal de la commune de LYS-ST-GEORGES se sont réunis sous la présidence de Monsieur Olivier MICHOT, Maire, dans la salle de conseil de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée le 19 février 2022.

Etaient présents : Olivier MICHOT, Aimé MONJOIN, Marie-Claire BESNIER, Pascal BALLEREAU, Bruno CLEMENT DE GIVRY, Jean-Loup JAMET, Olivier MARTINET, Michaël BLANCHARD, Marie-Claude MASSUARD

Absentes excusées : Corinne FAUVET-BODIN, Béatrice CHENET

Pouvoirs : Corinne FAUVET-BODIN à Olivier MICHOT, Béatrice CHENET à Marie-Claude MASSUARD

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Pascal BALLEREAU

Approbation du procès-verbal :

Le procès-verbal de la séance du 13 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

ORDRE DU JOUR

- Attribution marché aménagement place de l'église et ses abords
- Temps de travail des agents : mise en place des 1 607 heures
- Embauche d'un agent pour accroissement d'activité

- Versement subventions : fonds d'aide aux jeunes en difficulté et fonds de solidarité logement

QUESTIONS DIVERSES

- Réunions auxquelles les élus ont participé

1 / Attribution marché aménagement place de l'église et ses abords

Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse des offres, réalisée par Monsieur DUBOST Christophe, bureau d'étude.

Les entreprises retenues sont les suivantes :

- Lot 1 VRD : Entreprise POUHET-BELLIN**134 011.95 € H.T**, soit 160 814.34 € T.T.C avec option pavés 15x15 et option mélange terre-pierre
- Lot 2 ESPACE VERT : ID VERDE22 304.82 € H.T + option arrosage pour garantie 2 212.80 € H.T = **24 517.62 € H.T**, soit 29 421.14 € T.T.C
- Lot 3 ECLAIRAGE DE MISE EN VALEUR : SEGEC **29 516 € H.T**, soit 35 419.20 € T.T.C Solution 2

Soit un total de : 188 045.57 € H.T, soit 225 654.68 € T.T.C

Le **Conseil Municipal** après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Retient les entreprises comme désignées dans le rapport d'analyse de Monsieur DUBOST
- Autorise le Maire à signer les marchés ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.
- Actualise le plan de financement et demande au Maire d'étudier d'autres subventions qui pourraient être allouées pour cette opération.

Dépenses HT		Recettes	
Travaux	188 045.57 €	Préfecture : DETR 40 % Projet inscrit dans le cadre du CRTE	85 618.23 €
Maitrise-d'oeuvre	26 000 €	Région Centre-Val de Loire / Pays de la Châtre - Contrat CRST	52 000 €
		Département : amende de police 30% du montant H.T des travaux concernés	A déterminer
		Auto – financement	76 427.34 €
TOTAL	214 045.57 €		214 045.57 €

2 / Temps de travail des agents : mise en place des 1 607 heures

Considérant que l'organisation actuelle du temps de travail correspond à une durée annuelle de travail effective de 1 607 heures pour un agent à temps complet, y compris la journée de solidarité, il convient de délibérer pour formaliser la définition, la durée et l'aménagement du temps de travail des agents.

Le Conseil municipal, décide à l'unanimité d'organiser le temps de travail comme suit :

	Temps de travail de l'agent	Décomposition du temps de travail	Heures réalisées par an	+ journée de solidarité au prorata Heures réalisées par an
Service technique	35h / semaine	30h30 en janvier, février, novembre et décembre sur 3 jours 1/2 par semaine. 38h30 en avril, mai, juin, juillet, août et septembre sur 4 jours 1/2 par semaine. 33h30 en mars et octobre sur 4 jours par semaine.	1 600 heures / an	1 607 heures / an
Service technique	5h08 / semaine	1 jour par semaine	234 heures / an	235 heures / an
Service administratif	25h / semaine	3 jours par semaine	1 142 heures / an	1 147 heures / an

3/ Embauche d'un agent pour accroissement temporaire d'activité

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de recruter un agent technique pour une durée hebdomadaire de 38 h 30, pendant une semaine au mois d'avril 2022 pour accroissement temporaire d'activité. Cet agent sera recruté pour aider l'agent communal à effectuer les travaux à réaliser avant le début de l'intervention des entreprises pour l'aménagement de la place. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

4/ Versement subventions : fonds d'aide aux jeunes en difficulté et fonds de solidarité logement

Le Conseil Municipal est invité à donner son accord à une participation pour l'année 2022, respectivement au Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté et au Fonds de Solidarité Logement.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'accorder une subvention pour le dispositif du Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté pour un montant de 20 €
- d'accorder une subvention pour le dispositif du Fonds de Solidarité Logement pour un montant de 180 €

QUESTIONS DIVERSES

- Réunions auxquelles les élus ont participé (du 13/01/22 au 25/02/22)

14/01/22 : commission tourisme CDC

18/01/22 : CDC « agir contre les logements vacants » avec DDT + Etablissement public foncier

19/01/22 : commission ordures ménagères CDC

24/01/22 : réunion avec Mme VILLALTA d'Indre Nature « objectif mares »

27/01/22 : réunion concernant la fibre, avec AXIONE

31/01/22 : SMABB

01/02/22 : conférence des maires de la CDC du Val de Bouzanne

03/02/22 : réunion avec la brigade de gendarmerie : présentation des chiffres de l'année 2021

04/02/22 : rencontre avec Mme De Carbonnières de la DRAC de la Région Centre-Val de Loire pour modification du périmètre de protection du château

07/02/22 : réunion SIVOM concernant la fermeture d'une classe

09/02/22 : réunion avec le SDEI 36 : Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre

15/02/22 : visite sécurité de la salle des fêtes (Préfecture et SDIS)

16/02/22 : conférence des maires avec le Pays – thème abordé : « Transport d'utilité sociale »

17/02/22 : commission appel d'offre avec le bureau d'étude : présentation des offres des entreprises

17/02/22 : Conseil communautaire (CDC)

18/02/22 : rencontre à la DSDEN Châteauroux avec Monsieur le Directeur Académique concernant la fermeture d'une classe

18/02/22 : commission appel d'offre + réunion de travail du conseil municipal pour choix des entreprises pour le projet d'aménagement de la place.

Le secrétaire de séance,
Pascal BALLEREAU

Le Maire,
Olivier MICHOT

Les Conseillers,